DEPARTEMENT D'INDRE ET LOIRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT DE CHINON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire

Session ordinaire Séance du 23 octobre 2018

D2018-144 PEEJ -MISE A JOUR DES TARIFS DES GARDERIES PERISCOLAIRES DE LA CCTOVAL

L'an deux mil dix-huit, le 23 octobre, à 19h40, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la Maison communautaire - 37340 CLERE-LES-PINS, sous la présidence de M. Xavier DUPONT, Président.

La séance a été publique.

Date de la convocation du Conseil Communautaire : 17 octobre 2018.

Nombre de conseillers en exercice :

Nombre de présents : Nombre de votants :

39

Etaient présents

43

| Ambillou | Michel CHEVET | Couesmes | |
|----------------------|-------------------------|----------------------------|------------------------|
| Ambillou | Lucette CARRE | Courcelles de Touraine | Philippe ADET |
| Avrillé les Ponceaux | Jean-Jack BORDEAU | Gizeux | Géraud de LAFFON |
| Benais | | Hommes | |
| Bourgueil | Laurence RIGUET | La Chapelle sur Loire | Danielle THIRY |
| Bourgueil | Cyril MOLESINI | La Chapelle sur Loire | Daniel FRACZAK |
| Bourgueil | Magali L'HERMITE | Langeais | Pierre LEYROLLES |
| Bourgueil | Régis GIMENEZ | Langeals | Pierre Alain ROIRON |
| Bourgueil | Marylène CHARLOT | Langeais | |
| Braye sur Maulne | | Langeais | Marie Elisabeth AUGER |
| Brèches | Gérard VIGNAS | Langeais | Benjamin PHILIPPON |
| Channay sur Lathan | Isabelle MÉLO | Langeais | |
| Château la Vallière | Patrice BERTHELEMOT | Langeals | |
| Château la Vallière | Jean Claude GAUTHIER | Lublé | 70.1 |
| Cinq Mars la Pile | Jean Marie CARLES | Marcilly sur Maulne | |
| Cinq Mars la Pile | Patrick JARRY | Mazières de Touraine | Thierry ELOY |
| Cinq Mars la Pile | | Mazières de Touraine | Sonia FINOCIETY-ALBERT |
| Cinq Mars la Pile | Jean BECQ DE FOUQUIERES | Restigné | Christine HASCOËT |
| Cinq Mars la Pile | Sylvie POINTREAU | Rillé | Xavier DUPONT |
| Cléré les Pins | Benoît BAROT | Saint Laurent de Lin | Jean Paul SORIN |
| Cléré les Pins | Patrick GUIET | Saint Nicolas de Bourgueil | Dominique CORNET |
| Continvoir | Pierre DANGER | Savigné sur Lathan | Solange CRESSON |
| Coteaux sur Loire | | Savigné sur Lathan | Eric OGER |
| Coteaux sur Loire | François AUGE | Souvigné | Delphine AUNEAU |
| Coteaux sur Loire | Dominique LOGEAY | Villiers au Bouin | Martine NAVEAU |

Absents excusés ayant donné pouvoir

Mme Stéphanie RIOCREUX a donné pouvoir à Mme Magali L'HERMITE,

- M. Daniel DUTHIER a donné pouvoir à Mme Elisabeth AUGER,
- M. Francisco REISINHO a donné pouvoir à M. Pierre Alain ROIRON,
- M. Daniel MEUNIER a donné pouvoir à M. Jean Paul SORIN

Absents excusés

- M. Nicolas DE BAUDREUIL, Mme Marie-Noëlle DAUENDORFFER, M. Nicolas VEAUVX send reception BEST Notice Description
- M. Hubert HARDY, Mme Monique MASFRAND, M. Dominique GUINOISEAU

Secrétaire de séance

Mme Magali L'HERMITE est élue secrétaire de séance

037-200072981-20181023-D2018-144-DE Date de télétransmission : 29/10/2018

Date de réception préfecture : 29/10/2018

D2018-144 PEEJ -MISE A JOUR DES TARIFS DES GARDERIES PERISCOLAIRES DE LA CCTOVAL

Rapporteur: M. Thierry ELOY, Vice-Président en charge de la Petite Enfance/Enfance et Jeunesse.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération de l'ex Communauté de Communes du Pays de Bourgueil, lors de sa séance du 12 novembre 2015, référencée n°DEL2015-131, fixant les tarifs des garderies périscolaires de la Communauté de Communes,

VU l'arrêté préfectoral référencé n°16-69 en date du 21 décembre 2016, portant fusion de la Communauté de Communes du Pays de Bourgueil avec la Communauté de Communes de Touraine Nord-Ouest, pour ne faire qu'une seule et même entité : la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Compte tenu du retrait de la commune de Chouzé-sur-Loire de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire le 1er Janvier 2018 et de ce fait l'arrêt de la gestion de sa garderie périscolaire, d'une part mais aussi la reprise en gestion directe de la garderie périscolaire de Bourgueil en février 2018 d'autre part, il convient d'actualiser les tarifs de ces garderies périscolaires (gestion directe et gestion déléguée).

Applicable à compter du 3 septembre 2018, la tarification au quart d'heure concerne désormais les garderies périscolaires de compétence intercommunale, indépendamment du mode de gestion. Le tarif reste inchangé.

| Tarif d'1/4 d'heure | Au-delà de la 20 ^{ème} heure mensuelle * | |
|---------------------|--|--|
| 0.57€ | 0.52€ | |

^{*}Au-delà de la 20^{ème} heure/mois/enfant, une tarification dégressive est mise en place.

Au vu de ces éléments, et

Vu l'avis favorable du Bureau communautaire du 16 octobre 2018,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☐ APPROUVE les tarifs des garderies périscolaires visés ci-dessus, applicables à compter du 3 septembre 2018.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil communautaire.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de la présente publication par voie d'affichage.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le : 2 9 OCT. 2018

Publié ou notifié le :

2 9 OCT. 2018

APE 8411 Z

Le Président, **Xavier DUPONT**

COMMUNES DE LOIRE

Le Président.

Fait et délibéré en séance, le 23 octobre 2018

OUEST VAL DE LOIRE

ES-PINS 32

APE 8411 Z

Xavier DUPONT DE COMMUNES

Accusé de réception en préfecture 037-200072981-20181023-D2018-144-DE Date de télétransmission : 29/10/2018 Date de réception préfecture : 29/10/2018